

Programme de partenariat territorial

Le Programme de partenariat territorial est un levier essentiel pour les artistes et les organismes de la région, et nous savons à quel point vous attendez son renouvellement avec impatience. Vous avez été nombreux à nous contacter à ce sujet, conscients que plusieurs projets demeurent en suspens en l'absence de ce financement.

Sachez que Culture Gaspésie travaille activement à faire avancer ce dossier, même si plusieurs éléments relèvent de décisions provinciales et sont donc **hors du contrôle des intervenants régionaux**. Nous demeurons en communication constante avec le Regroupement des MRC, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Toutes les parties collaborent étroitement afin de mener à terme la signature de la nouvelle entente.

Le 18 décembre dernier, les directions de Culture Gaspésie et de la direction régionale du MCC ont rencontré le Regroupement des MRC pour réitérer l'importance de ce programme. Nous avons rappelé que ces enveloppes sont spécifiquement destinées à notre région et qu'elles jouent un rôle crucial dans le développement culturel et la vitalité de nos territoires.

L'entente triennale entre le CALQ, les partenaires municipaux de la Gaspésie et le MAMH arrivait à échéance en 2025. Comme il s'agissait d'un nouveau programme pour le Fonds régions et ruralité (FRR) régionale au MAMH, il était nécessaire d'attendre la publication des nouvelles modalités avant de procéder au renouvellement. Ces modalités étant désormais connues, le CALQ est actuellement en négociation avec le MAMH, au niveau provincial, pour finaliser les protocoles d'entente.

Nous n'avons pas encore de date officielle à vous communiquer, mais restez à l'affût : dès qu'un appel de projets sera lancé, nous vous en informerons rapidement.